

INDICATEURS DE COÛTS ET DE PRIX DANS LE SECTEUR DE LA VOLAILLE (NOUVEL INDICE ITAVI)

1. ÉVOLUTION DE L'INDICE ITAVI DEPUIS 2020

Les indices ITAVI reflètent le coût optimisé des matières premières entrant dans différentes formules d'aliments pour volailles. Ce coût inclut les matières premières hors premix et les coûts de transport jusqu'à une usine fictive située en Ile-et-Vilaine. Il n'inclut pas les coûts de fabrication, de distribution et la marge du fabricant.

Pour intégrer les évolutions de la génétique, de la connaissance des matières premières et des besoins nutritionnels des animaux, les modalités de calcul de l'indice ont été revues en 2025. Janvier 2020 a été retenu comme nouveau contexte économique de référence, c'est-à-dire comme nouvelle base 100.

Ces indices de coût matière première sont mis en ligne chaque début de mois sur le site internet de l'ITAVI : www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi

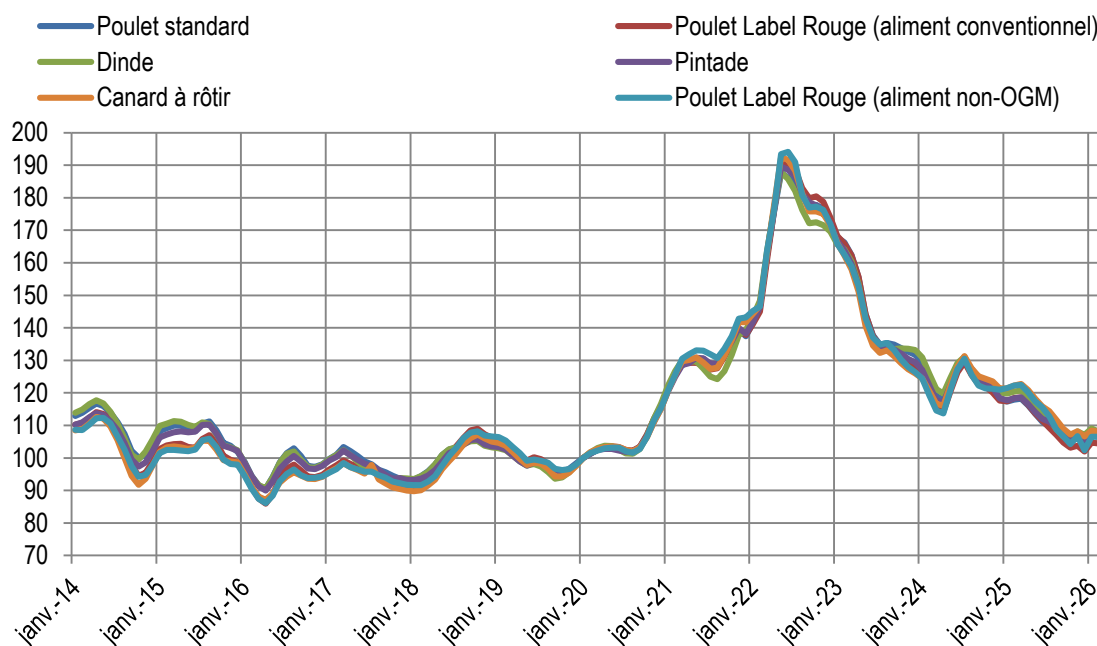
Tableau 1.1. Indices ITAVI moyens annuels (base 100 janvier 2020)

	Poulet	Poulet label (aliment conventionnel)	Poulet label (aliment non-OGM)	Dinde	Pintade	Canard à rôti
2020	104,57	104,77	104,40	104,62	104,31	104,57
2021	130,60	130,07	132,86	129,20	130,73	131,05
2022	172,49	174,08	174,44	170,81	173,09	173,61
2023	144,75	143,68	142,33	143,61	142,75	140,96
2024	123,78	121,56	121,84	125,06	123,12	123,41
2025	111,24	110,50	113,41	113,18	112,04	114,85
janv-26	107,15	104,70	106,46	109,02	108,24	108,40
févr-26	106,39	104,41	106,54	108,07	107,52	108,11
mars-26	109,43	107,16	109,62	110,57	110,72	111,12

Méthode de calcul des indices ITAVI : les prix d'un panier de 40 matières premières sont suivis mensuellement et lissés sur trois mois. Les coûts de transport sont indexés sur l'indice de transport régional publié mensuellement par le Comité National Routier. Les trois matrices : besoins nutritionnels des animaux, caractéristiques et coûts des matières premières, contraintes d'incorporation (mini-maxi) ont été revues et validées avec des professionnels de l'alimentation animale et de nouvelles matières premières ont été introduites. Ces modifications ont été utilisées afin de calculer l'indice de façon rétrospective jusqu'en janvier 2014.

En production de volailles de chair, l'aliment représente environ 65 % du coût de production du vif et le coût matière première environ 80% du coût de l'aliment soit 52% du coût du vif et environ 1/3 du coût de la volaille à la sortie de l'abattoir.

Figure 1. Évolution des indices ITAVI – base 100 janvier 2020



2. INDICATEURS UTILISES DANS L'ACCORD DU 3 MAI 2011

Par cet accord signé le 3 mai 2011, éleveurs, transformateurs et distributeurs s'engagent à prendre en compte « les variations excessives des prix de l'alimentation animale dans les négociations commerciales » afin de « mettre en place une plus grande fluidité dans les mécanismes de formation des prix tout au long de la filière ».

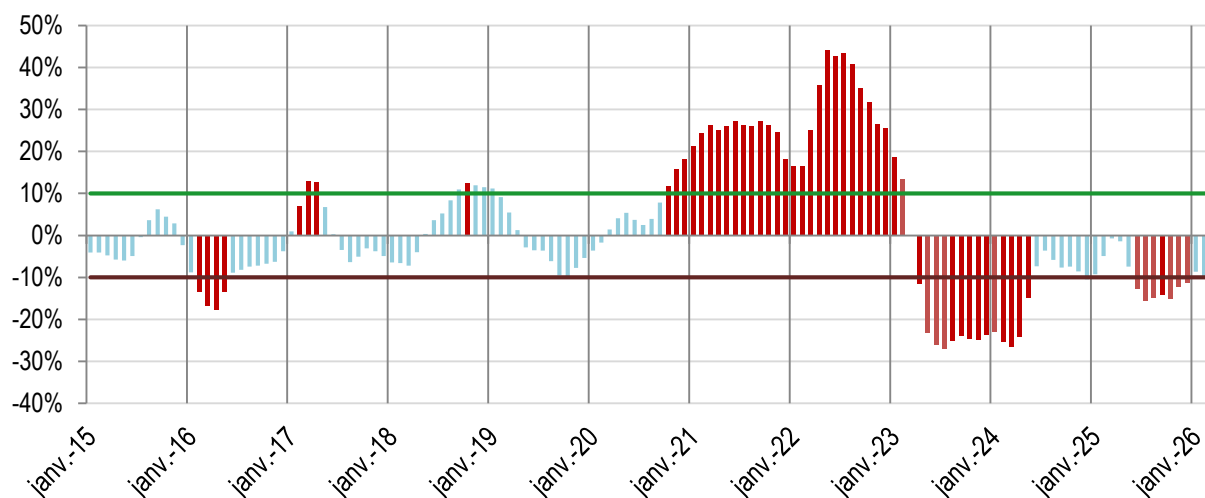
Les négociations entre parties signataires interviennent lorsque deux conditions sont réunies simultanément (source : <http://agriculture.gouv.fr/Indices-filiere-volaille>)

a. Une forte variation des prix de l'alimentation animale :

« La situation de variation excessive des prix de l'alimentation animale est constatée quand l'indice ITAVI calculé sur la base de janvier 2006 franchit pendant 3 mois consécutifs des paliers de plus ou moins 10 % par rapport au même mois de l'année précédente ».

Sur l'année 2025, les indices suivent une tendance baissière qui s'accélère à partir d'avril 2025. **En mars 2026, l'indice poulet standard progresse (+ 2,9 %) par rapport au mois précédent et recule de 7,5 % de son niveau de mars 2025. L'évolution de l'indice ITAVI mensuel « poulet standard » se situe dans le tunnel de (+/- 10 %) (figure 2).**

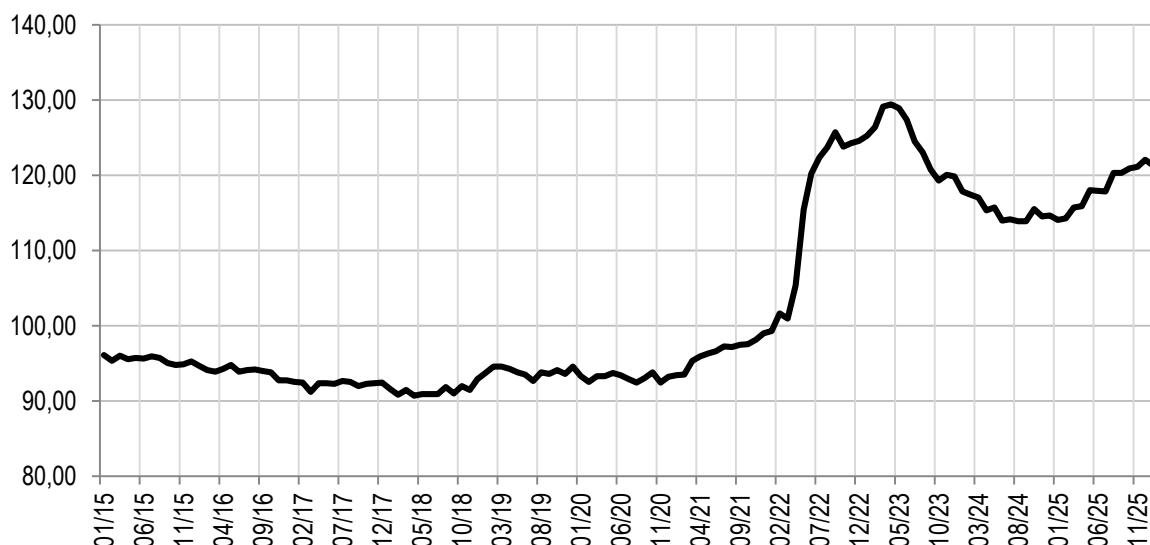
Figure 2. Évolution du nouvel indice mensuel ITAVI poulet standard : variations mensuelles par rapport au même mois de l'année précédente.



b. Une évolution excessive de la part du coût de l'alimentation dans le prix au stade sortie abattoir

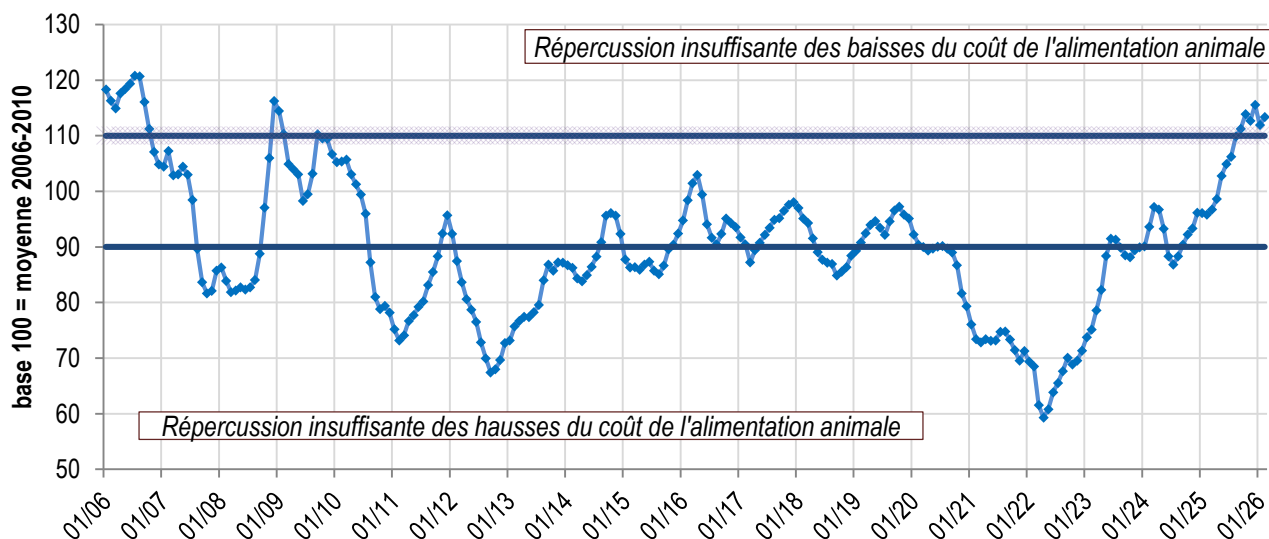
Le rapport des indices des prix au stade "sortie abattoir" et des prix de l'aliment est constitué à partir : de l'indice des prix de production de l'industrie pour la viande de poulet (INSEE) et de l'indice ITAVI pour le coût des matières premières pour l'aliment poulet standard. « La situation de variation excessive des prix des matières premières est constatée lorsque le rapport des indices se situe à plus ou moins 10% de la référence 2006-2010 ».

**Figure 3. Évolution de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » (source INSEE).
(Indice base 100 en 2021)**



Après une période de faible fluctuation de l'indice IPPI entre 2015 et 2020, l'indice entame une tendance haussière à partir de 2021 avec une forte accélération en 2022 et 2023. **Sur l'année 2025 l'IPPI enregistre une hausse moyenne de 2,5 % par rapport à 2024 mais reste 5 % inférieur à son niveau de 2023. En février 2026, l'IPPI a progressé de 0,6 % à 126,4.**

Figure 4. Rapport de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » sur l'indice du prix des aliments poulets ITAVI. Base 100= moyenne 2006-2010. Seuil haut à 110, seuil bas à 90.



Depuis novembre 2019, le rapport des indices se replie avec un indice aliment qui suit une hausse plus rapide que l'indice des prix sortie abattoir. A partir d'avril 2020, l'indice passe en dessous du seuil des 90 pts et le déséquilibre s'accroît à partir d'octobre 2020. Entre avril 2022 et février 2024 le rapport des indices se redresse progressivement pour dépasser le seuil de 90. **En février 2026, le rapport des indices a progressé de 1,3 % par rapport au mois précédent, il s'établit à 113,3 au-dessus le seuil de 110 du tunnel.**

Ainsi les conditions d'ouverture de négociations ne sont pas réunies en février 2026.

Interprétation des graphiques

Entre août 2020 et mai 2022

À partir d'août 2020, le rapport des indices se dégrade nettement, toujours en dessous du seuil des - 10 pts, reflétant une forte hausse de prix d'aliment qui n'est pas complètement compensée par la hausse de l'IPPI.

Entre juin 2022 et juin 2023

L'indice ITAVI s'inscrit en baisse, tandis que l'indice INSEE des prix sortie abattoir est en hausse. Le rapport des indices se redresse progressivement pour atteindre le seuil des 90 en juin 2023 traduisant un retour progressif à l'équilibre pour les industries avicoles.

Entre juillet 2023 et octobre 2023

À partir de juillet 2023, le rapport des indices se dégrade et passe en dessous du seuil des 10 points, reflétant une baisse de l'IPPI plus rapide que le prix de l'aliment, qui tend à se stabiliser.

Entre novembre 2023 et mars 2024

A partir de novembre 2023, le rapport des indices s'améliore et dépasse le seuil 90 en février, reflétant une baisse plus rapide de l'indice ITAVI par rapport à l'IPPI.

Entre décembre 2024 et décembre 2025

Le rapport des indices progresse, reflétant une baisse de l'indice ITAVI et une hausse de l'indice IPPI.

En février 2026

Le rapport des indices progresse, reflétant une baisse de l'indice ITAVI et une hausse de l'indice IPPI.